



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil Spécial du 22 septembre 2011

Arrêté du 1^{er} septembre 2011

Objet : Délégation de signature SIP Lyon 3ème

Je soussigné Monsieur GAUTIER Alain, Chef de service comptable du SIP de Lyon (3ème arrondissement), déclare :

Article 1^{er} : Délégation générale (à compter du 1^{er} septembre 2011):

- Constituer pour mandataire spécial et général :
- Madame GONTARD Odile, inspectrice divisionnaire des finances publiques,
- Madame MATROT Carole, inspectrice des finances publiques,
- Monsieur PITAVAL Gilbert, inspecteur des finances publiques,
- Leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en son nom, le SIP de Lyon (3ème arrondissement) ;
- D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception ;
- D'agir en justice ;
- De recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée ;
- D'exercer toutes poursuites ;
- D'acquitter tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittance et pièces justificatives prescrites par les règlements ;
- De donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées demandées par l'administration, suppléer le chef de service comptable du SIP de Lyon (3ème arrondissement) et signer seuls ou concurremment avec lui, tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent ;

Article 2 : Délégations spéciales :

En cas d'empêchement du Chef de service comptable ou de ses adjoints, mandataires généraux, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :

- Monsieur BREYSSE Frédéric, agent d'administration principal des finances publiques
- Madame BRIZZI Michèle, agent d'administration principal des finances publiques
- Madame BUORO Jocelyne, contrôleur principale des finances publiques
- Madame COUX Ghislaine, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur DEVAUX Michel, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur MOREL Michel, contrôleur principal des finances publiques,
- Madame RAISON Isabelle, contrôleur principale du Trésor Public,
- Madame VERGNE Nathalie, contrôleur des finances publiques,

Article 3 : Délégations spéciales (Service caisse):

En cas d'empêchement du Chef de service comptable ou de ses adjoints, mandataires généraux, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer tous documents relatifs aux affaires de leur service :

- Monsieur SALLES Robert, agent d'administration principal des finances publiques
- Monsieur PAYET Thomas, agent d'administration des finances publiques
- Madame BERGER Hélène, agente d'administration des finances publiques
- Madame ŒIL Suzie, contrôleur des finances publiques,
- Madame VOISIN Cecile, agente d'administration principale des finances publiques.

Article 4 : Délégations spéciales (Service –accueil des particuliers):

En cas d'empêchement du Chef de service comptable ou de ses adjoints, mandataires généraux, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer tous documents relatifs aux affaires de leur service :

- Monsieur ACHOUR Simon, agent d'administration principal des finances publiques,
- Madame CHAREYRON Nathalie, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur CHARLAS Pierre, contrôleur des finances publiques
- Monsieur CONSTANTIN Damien, agent d'administration des finances publiques,
- Monsieur CORONA Olivier, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur DJARMOUNI Abdelaziz, agent d'administration des finances publiques,
- Madame DREVET Muriel, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur FATON Eric, agent d'administration des finances publiques,
- Monsieur GIRARD Cédric, agent d'administration des finances publiques,
- Madame HAMADOU Ophélie, agente d'administration des finances publiques,
- Madame MONPHILE Nadine, contrôleur principale des finances publiques,
- Madame MORNET Angeline, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur NABET Cyrille, agent d'administration principal des finances publiques,
- Madame NICOLLET Emilie, agente d'administration des finances publiques,
- Madame NIELACNY Michele, contrôleur principale des finances publiques,
- Madame RAVALET Christiane, agente d'administration principale des finances publiques,
- Madame STIEBER Catherine, contrôleur des finances publiques,
- Madame TOURNAYRE Jacqueline, contrôleur principale des finances publiques,
- Madame VAUCHER Christelle, contrôleur des finances publiques,

A Lyon, le 1^{er} septembre 2011

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de LYON 3,
Alain GAUTIER

Arrêté du 1^{er} septembre 2011

Objet : Délégations de signature aux agents d'accueil chargés de l'accueil généraliste SIP Lyon 3ème

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de LYON 3

Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après :

- Monsieur ACHOUR Simon, agent d'administration principal des finances publiques,
- Madame CHAREYRON Nathalie, contrôleur des finances publiques,

- Monsieur CHARLAS Pierre, contrôleur des finances publiques
- Monsieur CONSTANTIN Damien, agent d'administration des finances publiques,
- Monsieur CORONA Olivier, contrôleur des finances publiques,
- Monsieur DJARMOUNI Abdelaziz, agent d'administration des finances publiques,
- Madame DREVET Muriel, contrôlease des finances publiques,
- Monsieur FATON Eric, agent d'administration des finances publiques,
- Monsieur GIRARD Cédric, agent d'administration des finances publiques,
- Madame HAMADOU Ophélie, agente d'administration des finances publiques,
- Madame MONPHILE Nadine, contrôlease principale des finances publiques,
- Madame MORNET Angeline, contrôlease des finances publiques,
- Monsieur NABET Cyrille, agent d'administration principal des finances publiques,
- Madame NICOLLET Emilie, agente d'administration des finances publiques,
- Madame NIELACNY Michele, contrôlease principale des finances publiques,
- Madame RAVALET Christiane, agente d'administration principale des finances publiques,
- Madame STIEBER Catherine, contrôlease des finances publiques,
- Madame TOURNAYRE Jacqueline, contrôlease principale des finances publiques,
- Madame VAUCHER Christelle, contrôlease des finances publiques,

à l'effet de :

- statuer sur les demandes de délai de paiement jusqu'à 2.000 euros;

Article 2. – La présente décision de délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

A Lyon, le 1^{er} septembre 2011

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de LYON 3,
Alain GAUTIER

Arrêté du 1^{er} septembre 2011

Objet : Délégations de signature aux adjoints concernant le recouvrement SIP Lyon 3ème

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de LYON 3

Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation permanente de signature est donnée à Mme GONTARD Odile, inspectrice divisionnaire des finances publiques, Mme MATROT Carole, inspectrice des finances publiques et M PITAVAL Gilbert, inspecteur des finances publiques, à l'effet de :

- statuer sur les demandes de remise ou de modération portant sur la majoration de recouvrement de 10 % prévue par l'article 1730 du code général des impôts, les frais de poursuite ou les intérêts moratoires, dans la limite de 15 000 euros;
- statuer sur les demandes de délai de paiement,

Article 2. – La présente décision de délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône

A Lyon, le 1^{er} septembre 2011

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de LYON 3
Alain GAUTIER

Arrêté du 1^{er} septembre 2011

Objet : Délégations de signature aux agents chargés du recouvrement SIP Lyon 3ème

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de LYON 3

Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après :

Mme BRIZZI Michèle, agente d'administration principale des finances publiques
M BREYSSE Frédéric, agent d'administration principale des finances publiques
Mme COUX Ghislaine, contrôlease des finances publiques
M DEVAUX Michel contrôleur des finances publiques
Mme VERGNE Nathalie, contrôlease des finances publiques

à l'effet de :

- statuer sur les demandes de remise ou de modération portant sur la majoration de recouvrement de 10 % prévue par l'article 1730 du code général des impôts, les frais de poursuite ou les intérêts moratoires, dans la limite de 1 000 euros, par rôle;
- statuer sur les demandes de délai de paiement jusqu'à 10 000 euros;

Article 2. – Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après :

Mme BUORO Jocelyne, contrôlease principale des finances publiques
Mme RAISON Isabelle, contrôlease principale des finances publiques

- statuer sur les demandes de remise ou de modération portant sur la majoration de recouvrement de 10 % prévue par l'article 1730 du code général des impôts, les frais de poursuite ou les intérêts moratoires, dans la limite de 3 000 euros, par rôle;
- statuer sur les demandes de délai de paiement jusqu'à 30 000 euros;

Article 3. – La présente décision de délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

A Lyon, le 1^{er} septembre 2011

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de LYON 3,
Alain GAUTIER

Arrêté du 8^r septembre 2011

Objet : Délégations de signature Recette des Finances Lyon Municipale

Je soussigné, Receveur des finances de Lyon Municipale déclare :

Article 1^{er} : Délégation générale du 1er janvier 2011 à M. Pierre Messiez-Poche : sans changement

Article 2 : Délégations spéciales :

En cas d'empêchement du Receveur des Finances ou de son adjoint, mandataire général, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :

M. Thierry MARSAL, inspecteur du Trésor

Article 3 suppression de délégation

Il est mis à compter du 1er septembre 2010 à la délégation spéciale donnée à M. Jean Marc LALLEMAND, inspecteur du Trésor.

Fait à Lyon, le 8 septembre 2011
Receveur des Finances de Lyon Municipale
JC Darbon ...

Arrêté du 1er septembre 2011

Objet : Délégations de signature Recette des Finances Lyon Municipale

Je soussigné DARBON Jean-Claude, Receveur des Finances de Lyon Municipale, déclare :

Article 1 : Délégations spéciales :

Sans qu'il y ait empêchement du Receveur des Finances ou de ses mandataires généraux ou spéciaux, les personnes désignées ci-dessous reçoivent délégation spéciale de signature :

- M. Stéphane NOYER, contrôleur du Trésor,
aux fins de signer le courrier courant du service, les décisions de délais de paiement et les actes de poursuites (hormis les entes mobilières) dans la limite de 1500 € par dossier, les demandes de renseignement les commandements manuels ainsi que les productions de créances dans le cadre des procédures collectives et de la commission de surendettement les notifications de transmission à d'autres services .

Mme Laurence TEYSSIER, aux fins de signer le courrier courant du service , les ordres de paiement afférents au service de la comptabilité, les demandes de renseignement, es notifications de transmission à d'autres services.

Article 2 :

les délégations accordées précédemment à Mmes Laurence Pelletier, Annie Rebolle, et à M. Laurent Bruyère sont supprimées .

Fait à Lyon, le 1er septembre 2011
Receveur des Finances de Lyon Municipale
JC Darbon ...